



**DELIBERATION**  
**N°2016-83 du 27 septembre 2016**

**OBJET - COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER  
POUR LA DSP D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :  
DESIGNATION SUITE A RECOMPOSITION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86  
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86  
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

*Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)  
M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER  
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)  
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER  
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIEMETTI  
M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ  
M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

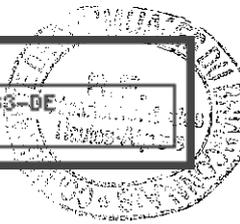
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles R.2222-1 à R.2222-6 et son article L2121-21 ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2014-51 du 21 mai 2014 portant désignation des membres de la commission de contrôle financier pour la délégation de service public (DSP) d'assainissement collectif ;

**Vu** les avis du bureau du 29 août et le 12 septembre 2016 ;

**Vu** l'avis de la commission « administration générale et finances » du 12 septembre 2016 ;

AR PREFECTURE
005-240500439-20160927-2016_83-DE
Regu le 30/09/2016



**Considérant** que la tenue d'élections municipales à Saint Chaffrey et le renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune le 10 juillet 2016 a conduit à la recomposition du conseil communautaire ;

**Considérant** qu'il y a lieu en conséquence de remplacer le membre titulaire de la commission de contrôle financier de la DSP assainissement collectif ayant perdu son mandat communautaire ;

**Considérant** que le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes nominations ;

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- **Désigne** M. Guy HERMITTE comme membre titulaire à la commission de contrôle financier de la DSP assainissement collectif ;
- **Précise** qu'en conséquence, la commission est désormais composée comme suit :

<b>Commission de contrôle financier pour la DSP d'assainissement</b>
FARDELLA Alain
SEVREZ Jean Pierre
HERMITTE Guy
PETELET Renée
GUGLIELMETTI Roger

- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

**Alain FARDELLA**



Date affichage : **30 SEP. 2016**